

/ PROGRAMME DE FORMATION

Le Bilan de Compétences permet au Bénéficiaire de prendre conscience de son mode de fonctionnement :

en s'appuyant sur ses compétences, ses réalisations, la compréhension de sa personnalité, son histoire, il élabore les bases pour reconstruire un avenir et gouverner son itinéraire professionnel.

De ce travail découlent les projets d'évolution professionnelle possibles. Le Conseiller Bilan accompagne le Bénéficiaire dans sa réflexion à travers différents types de projets professionnels : réorientation, reconversion professionnelle, développement de compétences identifiées à travers des formations, repositionnement professionnel, changement d'entreprise ou évolution interne, V.A.E (Validation des Acquis de l'Expérience)...

Le Bilan de Compétences s'inscrit dans le cadre légal de l'Article L6313-10

Les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Ce bilan ne peut être réalisé qu'avec le consentement du travailleur. [...]

Le bénéficiaire est seul destinataire des résultats détaillés et d'un document de synthèse qui ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Objectifs de la formation et compétences visées

- › Prendre du recul sur son parcours
- › Définir ou valider un projet professionnel
- › Analyser et synthétiser des expériences professionnelles, des aptitudes, motivations et ressources mobilisables dans le cadre d'un Projet Professionnel.

Modalités de suivi et d'exécution de la formation

- › Questionnaire d'Analyse du Besoin
- › Document de Suivi séance par séance
- › Emargement par séance

Méthodes pédagogiques, techniques et d'encadrement mobilisées et informations complémentaires

• Outils pédagogiques :

- › Tests psychométriques sélectionnés en fonction des besoins du Bénéficiaire personnalité, orientation professionnelle, aptitudes intellectuelles, jeux de rôles...
- › Fiches Professionnelles Onisep, ROME, Oriane...
- › Accès PC, imprimante, réseau internet

• Méthode et Moyens pédagogiques :

- › Entretiens individuels en présentiel non directifs
- › Intervention d'un tiers avec l'accord du Bénéficiaire pour favoriser le « regard plurielle »
- › Portefeuille de Compétences et Evaluation des Compétences Appréciables / Maîtrisées
- › Analyse 360° : perception des compétences par l'entourage professionnel et personnel
- › Enquêtes métiers auprès de professionnels grâce à notre réseau
- › Partenariats au sein du groupe Alsacien Link Group (agences interim, cabinets de recrutement et de chasse, portage salarial, ingénierie de formation...)

Accessibilité Handicap

- › Adaptation selon le handicap, ou redirection vers un prestataire adapté de notre

Public visé : Salarié

Format : Présentiel

Pré-requis : Aucun

Modalités et délai d'accès : dès validation du financement, en accord avec les parties concernées

Modalités d'évaluation : Questionnaire, Quizz

Rythme : Temps plein (Consécutif)

Niveau de Formation : D - Autre formation professionnelle

Spécialité : Formations générales

Tarif formation HT : 2 340,00 € NET

Durée : 24.0 heures

/ CONTENU DE FORMATION

Bilan de compétences

1. PHASE PRÉLIMINAIRE : ANALYSE DE LA DEMANDE

- › Clarification de la situation, des attentes, des besoins et des contraintes
- › Définition des objectifs
- › Définition d'un plan de travail
- › Elaboration d'un calendrier prévisionnel de rendez-vous
- › Contrat pédagogique et administratif

2. PHASE D'INVESTIGATION : BILAN PROFESSIONNEL, BILAN PERSONNEL, ET EXPLORATION DES PISTES

- › Histoire personnelle
- › Personnalité et des motivations
- › Parcours de formation et parcours professionnel
- › Evaluation des compétences développées et des compétences transférables
- › Inventaire des Intérêts et des Motivations Professionnels pour dégager des pistes
- › Exploration et Analyse des pistes identifiées au regard de la Personnalité, des Compétences et des Motivations
- › Enquêtes métier auprès de professionnels
- › Confronter les pistes aux réalités de l'activité et du marché du travail
- › Mettre en évidence les atouts et écarts face aux pistes
- › Validation des pistes et définition du Projet Professionnel

3. PHASE DE CONCLUSIONS

- › Définition d'un Plan d'Action
- › Lecture et validation de la Synthèse de Bilan
- › Evaluation de la prestation
- › Mise en place d'un rendez-vous de suivi à 6 mois